

4 au 8 juin 2018

**Egalité
Femmes
Hommes**



Les inégalités entre femmes et hommes au travail font débat et persistent.

Le gouvernement a annoncé que « *l'égalité professionnelle faisait partie des axes prioritaires de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes* ». **Pourtant les inégalités persistent.**

Les avancées obtenues, le plus souvent grâce à des luttes, demeurent toujours fragiles, imparfaites et souvent inappliquées et le principe d'égalité femme / homme inscrit dans le préambule de la Constitution est encore loin d'être une réalité. De ce fait, la question de l'égalité professionnelle reste un vaste chantier à prendre en charge.

Exiger l'égalité en droits et en faits, ce n'est pas abandonner l'universalisme mais, au contraire, le concrétiser dans la réalité en garantissant, dans tous les domaines, des droits égaux aux femmes et aux hommes. A ce titre, elle doit être conçue et perçue comme un élément central des politiques économiques et sociales pour relever les défis de demain dans l'intérêt de toutes et tous.

C'est dans le cadre du second plan ministériel en

faveur de l'Egalité professionnelle (2015- 2017) que le Secrétariat Général a convoqué un groupe de travail le 23 juin 2017. Le précédent s'était tenu en avril 2016 !!!

Le plan égalité professionnelle des Ministères économiques et financiers 2016-2017, est d'une importance primordiale. Parmi les priorités il faut citer :

- ▶ compléter le diagnostic sur l'égalité professionnelle,
- ▶ combattre les freins dans les parcours professionnels des femmes,
- ▶ favoriser vie privée et vie professionnelle,
- ▶ renforcer la lutte contre les stéréotypes liés au sexe,
- ▶ intégrer davantage la thématique de l'égalité professionnelle dans le dialogue social,
- ▶ lutter contre le harcèlement moral et sexuel et les violences sexistes.

Ces priorités étaient déjà évoquées dans le plan 2014-2016, ce qui montre que l'inégalité femmes / hommes est malheureusement toujours prégnante ... la poudre aux yeux va continuer.

Pour **Solidaires CCRF & SCL**, les diverses initiatives organisées par l'administration, dans le cadre du plan II, le sont pour l'affichage et l'exemple. Elles sont insuffisantes pour peser sur les comportements et l'évolution des mentalités en matière d'égalité professionnelle.

Solidaires Finances a activement contribué aux travaux préparatoires et au contenu du second plan Egalité professionnelle. Toutefois en l'absence de moyens à la hauteur des enjeux d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes **Solidaires Finances** a refusé de le signer.

Aussi Solidaires CCRF & SCL avec sa fédération des finances, sera attentif à ce qu'un « vrai » bilan social, intégrant le problème des inégalités professionnelles au sein de toutes les directions, soit réalisé en Comité Technique Ministériel.

Le plan d'action 2018-2020 doit déboucher sur une réelle politique ministérielle concernant l'égalité professionnelle.

L'égalité professionnelle est avant tout un enjeu de société et de vie pour toutes et tous. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, si l'on veut que les mentalités évoluent vraiment au sein de notre société, l'État employeur se doit de montrer l'exemple et d'être totalement irréprochable.

